



Appel à candidature pour la diversification de l'offre touristique fluviale à la halte fluviale de Lagny-sur-Marne

Maitre d'ouvrage : Office de Tourisme de Marne et Gondoire

Contexte

Ambassadeur de la richesse culturelle et naturelle du territoire de Marne et Gondoire (20 communes nord-ouest Seine-et-Marne – 109 000 habitants), l'Office de Tourisme met en œuvre une politique touristique attractive et innovante au service d'un accueil exigeant et de qualité. La Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire porte en effet une ambition de valorisation du territoire autour de ses atouts touristiques: la Marne, les loisirs de plein air, le terroir, l'art contemporain et les métiers d'art...

Dans ce contexte, la halte fluviale est une porte d'entrée du territoire, son attractivité étant assurée par l'entretien régulier de l'équipement. Une moyenne de 200 bateaux sont accueillis chaque année (hors crise sanitaire).

Le tourisme de plein air, aussi dénommé « slow tourisme » a vu son essor décuplé lors de la crise sanitaire. La Communauté d'agglomération s'est, depuis toujours, attachée à mailler le territoire de liaisons douces propices à un tourisme en itinérance. Ainsi les itinéraires de randonnée pédestre et les circuits à vélo offrent aux habitants et aux touristes autant d'occasions de visiter le territoire en mode doux.

Le canoë est également une pratique qui se développe, attestant l'engouement des visiteurs et habitants pour les loisirs liés à la rivière.

L'étude sur les nouvelles aspirations des touristes français – ADN Tourisme/UNAT/CRT de janvier 2023 montre que les aspirations des Français pour leur loisirs sont de prendre son temps (94%), privilégier les activités de plein air (84%), davantage de sorties/activités entre amis ou en famille (78%), vivre une expérience particulière voire unique (65%).

Dans ce contexte, la maitrise d'ouvrage souhaite proposer une offre cohérente d'activités, qualitatives et attractives, respectueuses de l'environnement.

Objet et périmètre de l'appel à candidature

Cet appel à candidature a pour objet la fourniture et l'exploitation d'un ou plusieurs bateaux de promenade sur la Marne à Lagny-sur-Marne (site de la halte fluviale) pour la saison 2024 (tranche ferme) et les deux suivantes (tranche conditionnelle).

Programme

Présentation du site

Lagny-sur-Marne bénéficie d'une implantation touristique idéale. Cette ville de 22 000 habitants, située à seulement 28 km à l'est de Paris, est bien desservie par la route, la voie ferrée et la voie fluviale : Paris est à 25 minutes en train et à une demi-journée en bateau ; les parcs de loisirs Disneyland® sont à 15 minutes en voiture.

Depuis la rivière, Lagny-sur-Marne a une position stratégique entre Nogent-sur-Marne et Meaux, offrant, ainsi, d'intéressants circuits touristiques. C'est ainsi que des partenariats se sont créés avec les différents acteurs touristiques. Le collectif Cap sur la Marne avec les Comités départementaux du tourisme du Val de Marne et de Seine Saint Denis ainsi que l'Office de Tourisme de Paris Vallée de la Marne concrétise cette synergie.

Ancienne ville médiévale, Lagny-sur-Marne possède une richesse patrimoniale importante avec des édifices classés « Monuments Historiques » et une offre commerciale développée héritée des foires de Champagne. Elle a également accueilli et ébloui les peintres néo-impressionnistes qui lui ont rendu hommage à travers leurs œuvres.

La halte fluviale a été aménagée en 2006 pour recevoir les plaisanciers individuels en escale (partie ponton de plaisance d'une longueur de 131 mètres) et les bateaux d'activités touristiques (partie embarcadère). Elle est parfaitement intégrée dans un paysage urbain, les commerces se situant à une centaine de mètres.

Descriptif des équipements (ponton de plaisance et embarcadère) :

- 8 anneaux
- 3 bornes eau / électricité
- 1 embarcadère avec bornes eau / électricité
- Pompe de relevage des effluents située en amont près de l'embarcadère
- Portillons d'accès sécurisés (serrures à code)



Embarcadère – Lagny-sur-Marne



Ponton de plaisance – Lagny-sur-Marne

La halte accueille une clientèle de passage (1.5 nuits en moyenne). Le nombre de bateaux enregistrés en 2023 est de 178 (mai à septembre) avec une majorité de clientèles étrangères (52%).

L'embarcadère accueille une vingtaine d'escales de deux bateaux de croisières européens (Croisi Europe avec le bateau MS Deborah et Boat Bike Tours avec le Mps Zwaantje) ainsi que les bateaux effectuant des balades fluviales organisées par l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire ou par des tiers d'avril à octobre.

Le projet

Le maître d'ouvrage souhaite nouer un partenariat avec un exploitant de bateaux de promenade offrant à une clientèle diversifiée (individuels, petits groupes, seniors...) la possibilité de balades fluviales sur la Marne au départ de Lagny-sur-Marne.

Le projet doit apporter une plus-value à la politique de développement touristique et de valorisation de la Marne, de la halte fluviale, et plus largement au regard du développement global du territoire de Marne et Gondoire. La qualité de la prestation, son originalité voire son innovation seront autant de facteurs déterminants. Le maître d'ouvrage attire l'attention sur le respect des lieux et la quiétude des riverains. Selon leur taille, les bateaux seront installés sur le ponton de plaisance ou l'embarcadère.

La clientèle potentielle de l'activité recherchée

Clientèle de proximité : Lagny-sur-Marne compte quelque 25 000 habitants, le territoire de Marne et Gondoire 109 000 habitants. Les agglomérations environnantes Paris Vallée de la Marne et Val d'Europe constituent des réservoirs de clientèle potentielle intéressants. La clientèle francilienne est à la recherche d'activités de proximité, dépaysantes et plutôt authentiques.

Clientèle touristique : Lagny-sur-Marne est située dans le bassin touristique de Marne la Vallée, dynamisé par les parcs Disneyland® Paris, La Vallée Village, Villages Nature.

Budget

Le candidat assumera les charges relatives à son activité : achat des bateaux, assurance, maintenance, communication...



Le candidat encaissera les produits des ventes de ses prestations.

Dans le cas où l'Office de Tourisme assurerait la commercialisation des prestations, un contrat de commercialisation sera alors conclu. Le candidat rétrocèdera une commission de 10% sur ces ventes.

L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire facturera une redevance (7€ par jour d'exploitation et par bateau) ainsi que la fourniture d'eau et d'électricité à raison de 6€ par jour d'exploitation et par bateau.

L'Office de Tourisme est soumis à une convention d'occupation du territoire fluviale avec VNF. La quote-part de la redevance VNF correspondant à l'emplacement des bateaux sera à la charge du candidat (refacturée par l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire le cas échéant).

Calendrier

La prestation devra être assurée du 15 juillet au 15 octobre 2024. Pour les années suivantes, la prestation devra être assurée du 15 avril au 15 octobre.

Les candidatures devront être envoyées avant le 5 juillet 2024.

Modalités de candidatures

Les candidats devront envoyer un dossier complet de présentation de leur activité (matériels utilisés, besoins, contraintes techniques, prestations envisagées...) accompagné d'un courrier de motivation, de leurs références, police d'assurance ainsi que de leur Kbis

à anne.godin@marneetgondoire.fr avant le 5 juillet 2024.

Modalités de sélection :

Le candidat sera sélectionné au regard de son dossier selon les critères suivants :

- pertinence de l'activité proposée (60%)
- pertinence des références en lien avec l'objet de l'appel à candidatures (10%)
- capacité financière (10%)
- calendrier d'installation (10%)
- complétude du dossier (10%)

Contact :

Les candidats peuvent poser des questions complémentaires au cours de l'appel à manifestation d'intérêt à l'adresse suivante : anne.godin@marneetgondoire.fr